

Menhir de la Bole



Le menhir du Col de la Bole est une dalle en gneiss granitoïde de 75 cm de haut, avec une crose d'évêque sur une face, et une fleur de Lys sur l'autre face, elle servait de bornage (bola : borne) entre les domaines diocésain et royal.

Il a été cassé, peut-être dans la volonté de christianiser ce témoin des anciens cultes préhistoriques, avant sa mutilation elle devait dépasser le 2 mètres de haut.

Four Banal

Les **banalités** sont, dans le **système féodal français**, des installations techniques que le **seigneur** est dans l'obligation d'entretenir et de mettre à disposition de tout habitant de la **seigneurie**. En contrepartie, les habitants de cette seigneurie ne peuvent utiliser que ces installations seigneuriales, pour un prix qui est fixé par le seigneur. Ce sont des **services publics**.

Les principales banalités sont :

- le **four** banal (taxé par le *fournage*) ;
- le **moulin** banal ;
- le **pressoir** banal ;
- le marché aux vins.

Les installations banales (fours à pain, moulins, pressoirs) ne doivent pas être confondues avec des installations communautaires, qui étaient beaucoup plus courantes et dont la gestion revenait à la collectivité.

Un autre banalité était celle de *tor et ver*, qui était l'entretien et la mise à disposition par la seigneurie d'étalons reproducteurs sélectionnés, **taureau** ou **verrat**, dont les saillies étaient sujettes à redevance.

Ces **privileges**, abolis et déclarés rachetables dans la **nuit du 4 août 1789**, sont abolis définitivement sans rachat en **1793**. Mais l'usage des fours collectifs perdure jusque dans la première moitié du **XX^e** siècle.